

Article 21 du Règlement

Beaucoup d'autres sports pourraient adopter ce système novateur, aidant ainsi nos athlètes amateurs et, du même coup, allégeant la charge financière des contribuables.

* * *

LA LOI SUR L'INSOLVABILITÉ

ON DEMANDE L'ADOPTION RAPIDE DE LA MESURE

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, la liquidation récente de Maislin qui s'est faite au détriment des employés, qui n'ont pas touché les salaires auxquels ils avaient droit, démontre d'une façon poignante à quel point il est urgent d'adopter une nouvelle loi sur la faillite en vue de protéger le salaire des employés. Lorsque le Parlement s'est prorogé en décembre 1983, le comité des finances avait commencé à entendre des témoins et tous les partis s'étaient entendus pour accélérer l'étude du projet de loi de façon qu'il soit renvoyé au comité le plus tôt possible au cours de la nouvelle session. La loi concernant l'insolvabilité, le projet de loi C-17, est prêt à être adopté en deuxième lecture et le comité des finances attend impatiemment d'en être saisi.

Nous avons tâché d'être conciliants envers nos collègues d'en face et les avons priés de collaborer avec nous à ce sujet. A leur demande, nous avons soumis des projets d'amendement à leur examen il y a environ quatre semaines. Ironie du sort, c'est le Nouveau parti démocratique qui a entravé tous les efforts constructifs en vue de faire avancer l'étude du projet de loi. Étant donné l'importance vitale de ce projet de loi et son long et tortueux cheminement, j'invite les députés du Nouveau parti démocratique et de l'opposition officielle à faire l'impossible pour que ce projet de loi franchisse sans tarder l'étape de la deuxième lecture et soit renvoyé au plus tôt au comité.

* * *

LES CHEMINS DE FER

L'AVENIR DE LA SUBDIVISION DE WINNIPEGOSIS

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, tous ceux qui croient dans l'importance de maintenir en service la subdivision de Winnipegosis ont accueilli avec plaisir l'annonce qu'a faite le 11 janvier dernier le ministre des Transports (M. Axworthy), à savoir qu'il recommandait au cabinet de maintenir le service du CN sur les dix milles reliant Sifton à Fork River, au Manitoba. Comme l'a déclaré le ministre, les producteurs qui livrent leur grain à cet endroit auraient à absorber des frais de transport indus si le service était abandonné.

● (1410)

Je suis heureux que le ministre ait annoncé le 28 février dans une lettre qu'il voulait faire rétablir le service sur ce tronçon et rattacher celui-ci au réseau principal. Il est toutefois inquiétant qu'après deux mois, aucune décision ministérielle n'ait été annoncée, peut-être à cause de la présente campagne à la direction.

J'invite donc le gouvernement à agir immédiatement et à rattacher la subdivision de Winnipegosis au réseau ferroviaire

permanent. Je prie aussi le ministre des Transports de reconsidérer les cas des subdivisions d'Oakland et d'Inwood où il est également urgent de maintenir le service. Le Comité du maintien du service ferroviaire d'Amaranth a fait la preuve de l'effet néfaste que l'abandon de la subdivision d'Oakland aurait sur cette région. Il est important que la subdivision d'Oakland soit rattaché au réseau permanent. De la même façon, la subdivision d'Inwood doit être maintenue.

* * *

[Français]

LE BUDGET

LES MESURES INTÉRESSANT LES PERSONNES ÂGÉES

M. Carlo Rossi (Bourassa): Monsieur le Président, tous les Canadiens à travers notre beau pays ont suivi avec intérêt les déclarations du ministre des Finances (M. Lalonde) lors du discours du Budget le 15 février dernier.

Les personnes à la retraite ont été particulièrement bien servies par l'annonce qu'a faite le ministre, à savoir que le supplément de revenu garanti sera augmenté de 25 dollars le 1^{er} juillet et de 25 dollars supplémentaires le 25 décembre prochain. Cette hausse de 50 dollars du supplément de revenu garanti représente pour notre gouvernement une aide supplémentaire de 460 millions de dollars.

Monsieur le Président, même si l'Opposition a volontairement passé sous silence les prévisions intéressantes du dernier Budget, je peux vous assurer que tous les Canadiens, et d'une façon très spéciale la population de ma circonscription de Bourassa, applaudissent à ces nouvelles mesures qui permettent de rétablir encore plus la reconnaissance que nous devons à nos aînés.

* * *

LE SERVICE UNIVERSITAIRE CANADIEN OUTRE-MER

L'ATTITUDE DE L'ACDI

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, au nom des représentants du SUCO j'ai communiqué avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) afin que ce dernier réponde à certaines questions dont celle-ci: Comment expliquer que l'Organisation canadienne pour la solidarité et le développement reçoive déjà de l'argent de l'ACDI, alors que cette organisation existe depuis à peine quelques mois, et que plusieurs de ses administrateurs sont directement responsables de l'important déficit du SUCO, déficit encouru lors de sa dernière année financière.

Pourquoi l'ACDI refuse-t-elle les prises de position du Conseil canadien pour la coopération internationale, de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale et des multiples autres organismes non gouvernementaux en faveur d'une solution négociée? Et pourquoi l'ACDI refuse-t-elle au SUCO des solutions déjà accordées par le passé à d'autres organismes non gouvernementaux?